

prévalut, en dépit de l'avis de la communauté¹². Les travaux commencèrent en 1770 mais ne progressèrent pas beaucoup jusqu'en 1784-1785¹². La construction de cette route a indubitablement détruit des témoignages qui auraient été précieux pour cette étude. Au cours de la période de construction, furent publiés plusieurs recueils de gravures d'artistes français voyageant à travers le pays mais malheureusement, les vestiges sculptés et l'architecture de l'église de Saint-Pons n'attirèrent l'intérêt d'aucun de ces dessinateurs de « monuments historiques »¹².

Les épisodes de la destruction et de la restauration commentés dans ces pages ont provoqué la dispersion des éléments sculptés chez des particuliers. Nonobstant, la menace d'excommunication de l'évêque Percin de Montgailard, nous savons que l'on pouvait encore trouver des éléments de sculpture de l'église chez des habitants de Saint-Pons en 1840, quand le service des Monuments Historiques entreprit la restauration de l'église¹². L'architecte chargé de la restauration, Charles Questel, dans sa correspondance avec les services centraux à Paris, écrivit qu'il y avait beaucoup de chapiteaux romans de l'église chez des particuliers et qu'ils devaient être réunis. Questel était certain que c'était possible, si l'on en sollicitait seulement ceux qui les possédaient¹². Les événements ne prirent pas cette tournure. Au contraire, une grande quantité de pièces passèrent de leurs détenteurs locaux à des antiquaires et de là à des musées, tant français qu'étrangers.

Peu avant que Questel n'écrive ces lettres, l'un de ses dessins fut publié dans l'ouvrage en plusieurs volumes de Taylor, Nodier et Cailloux¹². Cette planche (fig. 6), intitulée « Plan du portail et plan général de l'église de Saint-Pons », consiste en un large dessin du portail nord, un plan de ce portail et un de l'église. Bien qu'exact dans la disposition générale, Questel prit quelques libertés dans sa représentation du portail nord, en ajoutant un piédroit sous l'archivolte interne et en plaçant trois colonnes avec leurs bases et chapiteaux de chaque côté de la porte. Les chapiteaux sont dessinés avec des variations dans les acanthes et les motifs de volutes.

Cinq dessins de Questel, datés de 1840, sont conservés dans les collections des Monuments Historiques¹². Dans les deux

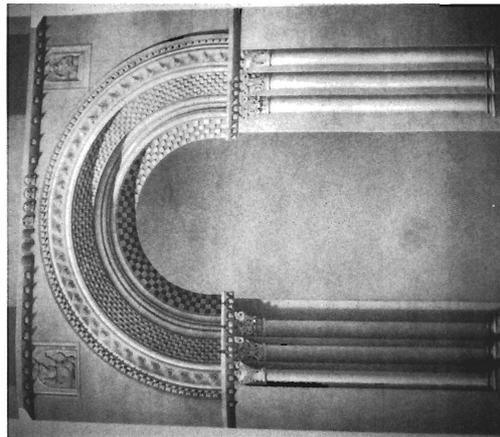


Fig. 6. - Le portail nord. Plan du portail et de l'église (Questel, d'après Taylor, Nodier et Cailloux, 1838).

dessins de la porte nord (fig. 7 et 8), Questel est plus fidèle aux vestiges actuels que dans le dessin précédemment évoqué. L'archivolte interne repose sur une imposte qui n'a aucun support (comme si le piédroit avait été coupé) ; de bases et tronçons de fûts de colonnes flanquent la porte. Le dessin par Questel du détail des ornements de cette porte (fig. 9) montre les variations de la mouluration en têtes-de-clou des impostes et le cordon, l'une des trois têtes sous des arcades, une main bénissante du cordon, la moulure en poimmes de pin, les danières, billettes et têtes-de-clou des archivoltes, aussi bien que leurs profils. Le dessin de la façade occidentale (fig. 10) présente l'intérêt de ne montrer aucun des chapiteaux, colonnes ou bases en place. Seules deux impostes sont dessinées avec précision : l'une avec un motif de palmette (centre du portail principal) et l'autre avec un décor de rinceaux (droite de la porte centrale).

Un dessin de Laurens du tympan de la façade occidentale (fig. 11) fut aussi publié par Taylor, Nodier et Cailloux. L'artiste s'est montré exact dans la disposition générale, il n'a pas reproduit de chapiteaux sous les impostes. Ces impostes ne sont cependant pas dessinées avec précision car elles présentent un motif de rinceaux à gauche et un motif de palmettes à droite et, les trois impostes sculptées avec oiseaux, personnages et animaux sont omises. Les tympan eux-mêmes sont juste esquissés. Le Christ dans une mandorle portée par des anges est si schématisé que l'on ne peut voir s'il est assis ou s'il n'est figuré qu'en buste. Au-dessous du Christ, seuls douze personnages apparaissent dans la Cène, omettant Judas à l'autre bout de la table et la représentation du Christ, à l'extrême gauche, levant les pieds de saint Pierre. Si l'on peut voir dans la publication de Taylor, Nodier et Cailloux l'exemple d'une vision romantique d'antiquités en ruines, courante au début du XIX^e siècle, les auteurs suggèrent que leur propos est d'attirer l'attention sur la nécessité de restaurer¹². Il semble que la négligence, plutôt que la restauration, ait prévalu par la suite, comme le montre une photo de la fin du siècle (fig. 12).

La Bibliothèque Nationale conserve les notes de 1857 du baron de Guilhaemy décrivant sa visite à Saint-Pons¹². L'état des sculptures ne doit pas avoir changé au cours de la vingtaine d'années qui sépare les dessins cités plus haut et les notes de Guilhaemy. Ce dernier a observé le tympan mutilé, les portes privées de colonnettes et de chapiteaux et les reliefs de la porte nord qui se trouvaient derrière le porche, alors muré. L'essentiel de sa description porte sur l'intérieur de la cathédrale. Guilhaemy écrit que M. Renouvier a trouvé, disséminés dans les maisons voisines, un grand nombre de chapiteaux de marbre avec des thèmes historiques ou symboliques, provenant du cloître détruit ou du portail ; certaines de ces sculptures romanes étaient disposées sur la promenade¹³.

Environ quinze ans après la visite de Guilhaemy, l'architecte Henri Revoil publia son ouvrage en trois volumes sur l'architecture romane dans le Sud de la France¹³. Il y inséra une planche de son dessin de l'élevation et du plan de la façade occidentale de Saint-Pons (fig. 13)¹². Dans ses brefs commentaires sur ce portail, Revoil affirme que sa seule amélioration sur le dessin des portes occidentales est l'ajout de colonnes qui manquent aujourd'hui¹³. Un examen du dessin montre que Revoil a fait quelques autres corrections. Non seulement les colonnes sont toutes en place, mais aussi les bases avec un triple tore et tous les chapiteaux ornés de variations sur le thème de l'acanthe et de la volute. Les plâtres élanés qu'il a représentés entre les portes latérales et centrale n'ont pas de fondement archéologique. La porte centrale est maladroitement représentée avec une colonne au centre, un chapiteau et l'imposte supportant les linéaux des deux tympan, alors qu'une imposte sans rien au-dessous soutient les voussures du tympan. Il y a d'autres erreurs dans les esquisses, du décor sculpté des tympan par Revoil : la scène du Lavement des pieds est omise, le Christ dans la mandorle est représenté en buste. Le dernier élément dans la mandorle est représenté mais Revoil donne son interprétation dans le texte¹³.

délibération de 1627, on recherchait cette année-là un nouvel emplacement pour le cimetière de Saint-Pons¹⁰. L'évêque refusa la suggestion de transférer le cimetière à l'emplacement de l'ancien cloître, au sud de l'église, et une terre autour de l'église paroissiale de Saint-Martin fut allouée à ce propos¹⁰. Nous pensons qu'une référence au cloître « ancien » signifie que rien n'y avait été reconstruit à cette époque.

Le but de P.-J.-F. Percin de Montgailard, durant ces cinquante années d'épiscopat (1663-1713), fut de reconstruire l'église cathédrale, particulièrement le grand chœur et les abords du cloître, tels qu'ils étaient avant la dévastation de 1567. Il ne réalisa jamais ce but et mourut trois ans avant l'achèvement de la restauration de l'église, telle qu'on peut la voir aujourd'hui. En 1668, d'après un document d'archives privées, l'évêque Percin de Montgailard semblait avoir reconstruit le cloître et le dortoir en utilisant les matériaux récupérés, en se basant sur les plans de Pierre Saisset, un architecte de Narbonne¹⁰. Mais d'autres témoignages sur les activités de l'évêque suggèrent que cette entreprise ne fut jamais menée à son terme.

Une description de Saint-Pons rapportée par Percin de Montgailard lors de sa visite de 1694 a été conservée et publiée par Sahuic¹⁰. Le but de cette visite semble avoir été de dresser un état des lieux de l'église et des autres parties de l'ancien monastère et de donner des ordres spécifiques pour les réparations, la reconstruction, etc. Dans le compte rendu de visite de 1694, l'évêque insiste à de nombreuses reprises sur le fait que son ordonnance précédente concernant le cloître doit être exécutée immédiatement¹⁰.

Après avoir visité l'église et les maisons du chapitre (« maisons du cloître ») en vis-à-vis de la façade occidentale, Percin de Montgailard emmena ses visiteurs voir les ruines du cloître, afin que leur état lamentable témoigne de l'urgence nécessaire de réparations¹⁰. Dans le cloître, ils trouvèrent toutes les toitures abattues et les volutes menaçant ruine : à leur sujet, Percin de Montgailard demanda l'exécution de son ordonnance de 1670¹⁰, dans laquelle il avait demandé la « réédification du cloître » afin de loger les « ecclésiastiques du bas-chœur et musiciens »¹⁰. Il demanda que l'ouvrage, qui avait été entrepris et demeurait inachevé depuis un certain temps, soit poursuivi et achevé selon le premier devis et qu'une nouvelle estimation soit faite pour les réparations qui avaient été faites et celles qu'il restait à faire. En conclusion, il demandait que l'ouvrage soit achevé dans les deux ans suivant la promulgation de l'ordonnance¹⁰.

Il est évident que par le mot « cloître », Percin de Montgailard désigne l'ensemble des bâtiments claustraux et non particulièrement les arcades avec les chapiteaux sculptés qui entouraient l'enclos au sud de l'église. Les procès-verbaux de visites ne font aucune référence à la sculpture du cloître, ou aux arcades.

Les notes de la visite se poursuivaient avec l'ordre donné au chapitre par Percin de Montgailard d'entreprendre les travaux suivants : débayer les débris dus aux intempéries du dessus la volute d'un des côtés du cloître, réparer la couverture de l'autre côté, dresser l'inventaire des bois et matériaux de l'édifice qui seront rangés dans un endroit sûr, l'inventaire des matériaux qui ont été enlevés par plusieurs personnes qui ont pris plaisir à détruire l'édifice¹¹. L'évêque ordonne qu'un « monitoire » soit publié pour découvrir les responsables des dommages et du vol des matériaux et pour qu'ils soient requis de restituer ce qui leur a été pris, afin de faciliter la tâche du chapitre dans ses travaux d'achèvement¹¹.

On peut penser que le chapitre n'était pas autant intéressé par l'évêque par cette campagne de reconstruction, l'évêque implorant constamment son concours « à rétablir ce que nos prédécesseurs avaient bâti avec tant de zèle et, que la malice des hérétiques a ruiné depuis si long temps... » En outre, il dut promulguer des menaces d'excommunication à l'encontre de ceux qui avaient volé des matériaux provenant du chœur

et du sanctuaire, s'ils ne les restituèrent pas dans les trois mois¹¹. Dans un procès contre le chapitre en 1670, l'évêque cria que « la veue des murs de l'église justifie que les restes de l'ancien chœur sont encore sur pied, qu'il n'en reste pas un cinquième à bastir pour rétablir dans sa première beauté¹¹. »

En 1702, Sahuic publia un plan intitulé : « Plan de la ville de Saint-Pons-de-Thomières, en 1699. Dressé en MDCCXX par Joseph Sahuic, tracé et dessiné par François Boudene (fig. 3) ». Sahuic ne cite aucune source sur laquelle il se serait basé pour ce plan. Paru un an après la publication par Sahuic du procès-verbal de visite de Percin de Montgailard de 1694, il est vraisemblable que le compte-rendu de cette visite, peut-être avec des autres documents d'archives, en ait été la source première.

Sur ce plan, une zone de décombres représente les ruines du grand chœur, séparées de l'est de l'église par un mur plat. Au sud de l'église, une zone avec quelques arbres et des décombres représente « l'emplacement de l'ancien cloître ». Au sud-ouest de cette zone, se trouvent un petit carré désigné comme « maison de la maîtrise » et quatre petites zones de forme rectangulaire s'étendant vers l'est ; elles n'ont pas de désignation, tout comme deux zones rectangulaires à la limite orientale de l'ancien cloître.

Si le procès-verbal de visite de Percin de Montgailard de 1694 et ce plan de l'état des lieux en 1699 peuvent être considérés comme des documents fiables, l'affirmation de 1668 selon laquelle le cloître est en cours de reconstruction semble sujette à caution. Les documents qui témoignent du combat de Percin de Montgailard pour accomplir ses projets de reconstruction nous amènent à considérer l'affirmation de 1668 plus comme une intention et un souhait qu'une tâche accomplie¹¹.

Le successeur de Percin de Montgailard, Louis des Bertons de Crillon, modifia le projet afin d'épaissir le chapitre et accepta une restauration moins poussée et moins coûteuse¹⁷. En 1716, il ordonna la démolition de ce qui subsistait du chœur et changea l'orientation de l'église. L'entrée fut placée du côté est et la façade orientale actuelle fut élevée (fig. 5). Un mur faisant la séparation entre la nouvelle église et la sacristie, dans l'ancien narthex, à l'ouest. Les flancs nord et sud de l'église furent réparés et reconstruits au début du XVIII^e siècle avec des pierres du chœur du XV^e siècle, alors en ruines¹¹.



Fig. 5. - La façade est de l'église de Saint-Pons-de-Thomières.

En 1784-1785, la route royale (l'actuelle R.N. 112) fut tracée, jouxtant le flanc sud de l'église¹¹. Sahuic affirme qu'à cette époque, il y avait seulement un jardin à l'emplacement de l'ancien cloître et des bâtiments claustraux¹². On hésita entre faire passer la route au nord du monastère (l'actuelle rue du quai) ou à travers l'ancien cloître. Ce dernier projet

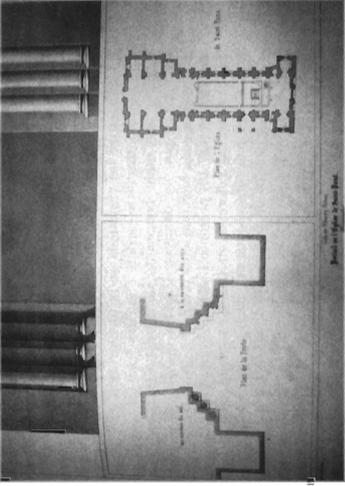


Fig. 7. - Le portail nord (Questel, *Monuments Historiques*, 1207).

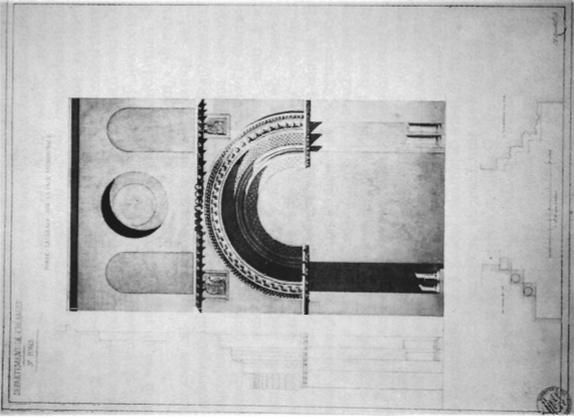


Fig. 7 bis.

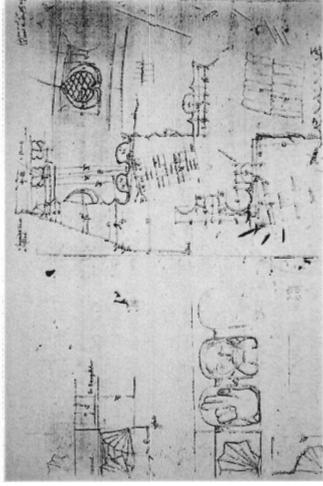


Fig. 9. - Le portail nord, détails de sculpture (Questel, *Monuments Historiques*, 47 992).

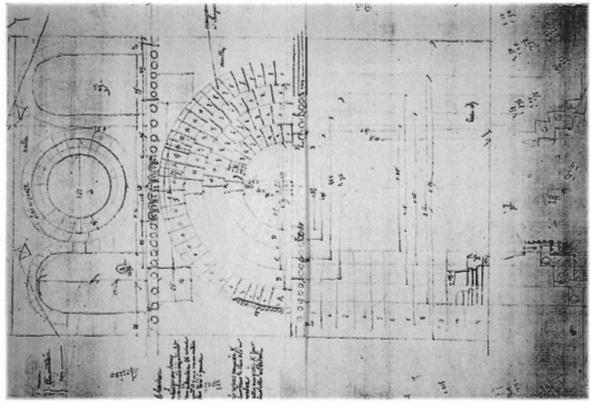


Fig. 8. - Le portail nord (Questel, *Monuments Historiques*, 47 989).

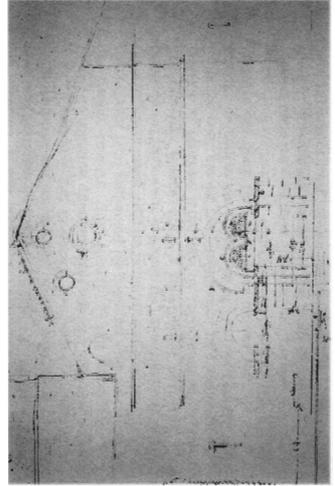


Fig. 10. - La façade ouest (Questel, *Monuments Historiques*, 47 968).